

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, sur convocation adressée le 02 décembre 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Le Thiulin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, John BILLARD, Bruno BLANCHARD, Hervé BUISSON, Eric BRULE, Christine DAMAS, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Brigitte GUYON (suppléante de Michèle CAT), Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Gérard HUET, Christian HULINE (suppléant de Vincent CARNIS), Jacky HULINE, Jean-Luc JULIEN, Bertrand DE LACHEISSERIE, Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jocelyne MENAGER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Emilie BOUNOUANE à Philippe SCHMIT, Marie-Anne CHENESSEAU à Pascal RIOLET, Eric MEUNIER à Véronique THIBOUST, Agnès PENFORNIS à Eric BRULE, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE

Absents : Rebecca BRUNET, Philippe FORGE, Jacques MAUPU, Mélanie MOURANT PERINO, Patrick PETREMENT, Jean-Pierre POIRIER, Bernard PUYENCHET

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : Hervé BUISSON

Nombre de conseillers présents : 43

Nombre de conseillers votants : 48

DELIBERATION N°2025- 230 FONDS DE CONCOURS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CHARONVILLE CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN GARDE-CORPS ET LA POSE D'UN PORTAIL AU PRESBYTERE

Par délibérations en date du 06 novembre 2025, le conseil municipal de Charonville a sollicité deux fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche à propos des opérations suivantes.

Les plans de financement sont les suivants :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant en € H.T.	Financeurs	Montant en € H.T.	%
Mise en place d'un garde-corps	3 420,00 €	Commune de Charonville	1 711,00 €	50,00
		Communauté de Communes Entre Beauce et Perche (Fonds de Concours)	1 709,00 €	50,00
TOTAL	3 420,00 €	TOTAL	3 420,00 €	100

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20251208-DELIB2025-230-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2025
Publication : 29/12/2025

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant en € H.T.	Financeurs	Montant en € H.T.	%
Pose d'un portail au presbytère	4 200,00 €	Commune de Charonville	2 886,00 €	68,71
		Communauté de Communes Entre Beauce et Perche (Fonds de Concours)	1 314,00 €	31,29
TOTAL	4 200,00 €	TOTAL	4 200,00 €	100

Il est proposé de verser deux fonds de concours à la commune de Charonville correspondant à 50 % du montant du reste à charge de la commune et pour un montant maximum de **3 023 €** concernant le financement des opérations retracées dans les tableaux ci-dessus.

La commune devra assurer, par quelque moyen que ce soit, la publicité de l'aide financière de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche.

En effet, il est rappelé dans le Règlement d'attribution des Fonds de concours à l'article 6 la disposition suivante : « *En contrepartie de la participation financière de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, les communes devront mentionner de façon explicite la participation de la CCEBP au financement du projet sur tous les supports papier ou numériques que la commune met en œuvre, en apposant le logo de la CCEBP lors de toute action de relations publiques visant à promouvoir l'opération* ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accorder un fonds de concours pour l'opération présentée dans le tableau ci-dessus au profit de la commune de Charonville pour un montant de 3 023,00 €
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents et actes en rapport avec cette affaire

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT



Le secrétaire de séance
Hervé BUISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20251208-DELIB2025-230-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2025
Publication : 29/12/2025